

Sikagard® Stop Algues PRO

Traitement algicide et fongicide, préventif et curatif.

Formule professionnelle renforcée en principe actif.

Présentation	SIKAGARD STOP ALGUES PRO est un liquide incolore, sans odeur, prêt à l'emploi et ne nécessitant pas de rinçage. Sa formule est renforcée en principe actif.
Domaines d'application	<p>SIKAGARD STOP ALGUES PRO élimine les salissures et résidus noirs, les algues vertes et rouges. Il limite également leur réapparition.</p> <p>Ses domaines d'emploi sont très variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bâtiments : murs de façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers extérieurs... ■ Aménagements extérieurs : dallages, allées, murs de clôtures, vasques, statues, balustres, bassins et réservoirs non poissonneux... ■ Equipements de loisirs : courts de tennis, coques de bateaux, caravanes...
Caractères généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Puissant et sans dégradation des matériaux. ■ Application rapide, sans rinçage. ■ Applicable en horizontal ou en vertical. ■ Applicable sur tous les supports : ardoise, shingle, pierre, brique, béton, mortier, fibres-ciment, plâtre, faïence, polyester, zinc ■ Agit rapidement et ne laisse pas de traces sur les matériaux dont il améliore la conservation. ■ Effet préventif durable. ■ Peut être peint ou recouvert par un enduit, une fois les salissures éliminées. ■ Sur les supports peints, faire un essai préalable et attendre 72 heures minimum pour apprécier le résultat (vérifier que la peinture ne soit pas décolorée ou altérée).
Caractéristiques	
Aspect	Préparation liquide prête à l'emploi, incolore et sans odeur.
Conditionnement	Bidons de 5 et 20 litres
Stockage	A l'abri du gel et de la chaleur
Conservation	3 ans dans son emballage d'origine
Données techniques	
Densité	Environ 1
pH	Environ 8

Conditions d'application

Consommation 1 litre pour 7 à 10 m² environ

Mise en œuvre

- Conditions d'utilisation**
- Traiter par temps sec avec au moins 48 heures sans pluie après application.
 - Ne pas appliquer sur support en cours de gel ou de dégel.
 - Ne pas appliquer par trop forte chaleur, sur support trop chaud (>30°C risque d'évaporation)
 - Protéger les menuiseries et particulièrement l'aluminium ou l'acier laqué.
 - Ne pas rincer les supports traités.

Mise en œuvre

Action préventive

- Traiter les supports au printemps ou à l'automne afin d'éviter la prolifération des traces noires et autres coulures pouvant engendrer des détériorations: encrassement prononcé, mauvais écoulement des eaux de pluie, etc.
- Appliquer SIKAGARD STOP ALGUES PRO directement sans dilution et sans excès sur la surface à traiter à l'aide d'un pulvérisateur basse pression.
- Ne pas rincer.

Action curative

- Gratter et brosser les zones où les traces résidus sont abondants.
- Appliquer SIKAGARD STOP ALGUES PRO directement sans dilution et sans excès sur la surface à traiter à l'aide d'un pulvérisateur basse pression jusqu'à imprégnation complète de la zone à traiter. Ne pas rincer. Laisser agir.
- Les traces et coulures seront progressivement éliminées sous l'action du vent et de la pluie ou plus rapidement, à l'aide d'un lavage à l'eau sous pression ou par brossage. Renouveler le traitement si nécessaire dans les zones très atteintes.

Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après utilisation

Précautions d'emploi

- Avant utilisation, lire attentivement les informations et recommandations mentionnées sur l'étiquette du bidon.
- Contient un biocide: les règles d'utilisation concernant la santé, la sécurité et l'élimination des déchets doivent être scrupuleusement respectées.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche.
- Eviter l'écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits.
- Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.
- Ne pas appliquer directement sur les pelouses et les plantes.
- En cas de récupérateur d'eau, ne pas utiliser les eaux pluviales pour l'arrosage des jardins.
- Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- Eliminer ce produit et son emballage dans un centre de collecte de déchets dangereux.
- Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur notre site www.sika.fr

Mentions légales

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



Sika France S.A.S.
84, rue Edouard Vaillant
93350 Le Bourget
France

Tel : 01 49 92 80 00
www.sika.fr